

Équité salariale

Référence: Paulin, S. « La Coalition pour l'équité salariale veut un engagement de Bernard Lord ». *L'Acadie Nouvelle*, 18 juin 2001.

Mots-clés : influence; coalition; équité salariale

Contexte :

Une coalition au Nouveau-Brunswick qui vise à faire reconnaître les droits pour l'équité salariale dans la province invite la population à se joindre à la cause.

Problème identifié et causes du problème :

Beaucoup d'emplois du secteur public et privé au Nouveau-Brunswick offrent un salaire moindre aux femmes pour un travail équivalent à celui des hommes, ce qui est selon le regroupement inacceptable dans un pays démocratique. C'est pourquoi le groupe de pression revendique des changements à la Loi sur l'équité salariale.

Objectifs à atteindre :

L'objectif de cette coalition est l'atteinte de l'équité salariale pour tous les Néobrunswickois et les Néobrunswickoises travaillant dans le domaine public ou privé, et ce, quelle que soit leur appartenance ethnique.

Solution envisagée :

Cet organisme, en collaboration avec plusieurs autres organismes du Nouveau-Brunswick, mettra sur l'éducation populaire et travaillera afin de sensibiliser la population à l'équité salariale, tout en posant des actions d'influence auprès du gouvernement provincial et des différents partis politiques en prévision des prochaines élections provinciales.

Mise en œuvre de la solution :

La coalition a déjà présenté au ministre de la Justice du Nouveau-Brunswick, en octobre dernier, une pétition regroupant plus de 30 000 noms et incluant plusieurs contrats de solidarité sociale provenant de 74 organismes communautaires.